

AUREILHAN, le 30 octobre 2018

**Convocation du Conseil Municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

**Mardi 6 novembre 2018 à 18h30**  
**Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 avril 2018 ;
- 2) Signature de la convention communale de coordination de la Police Municipale et des Forces de Sécurité de l'Etat ;
- 3) Budget communal : décision modificative n°2 ;
- 4) Attribution des marchés de travaux de construction d'une Maison de Santé ;
- 5) Présentation du rapport Politique de la Ville 2017 ;
- 6) Demande de subvention au titre des amendes de police 2017 ;
- 7) Demande de subventions pour la construction de la Maison Associative ;
- 8) Ressources Humaines : transformation d'un poste d'adjoint technique territorial de 8/35èmes à 17/35èmes et d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe de 20,5/35<sup>ème</sup> à 28/35èmes ;
- 9) Cession des parcelles cadastrées AN n°2, n°1556, n°1557 et n°1594 ;
- 10) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées relative aux dispositifs ralentisseurs installés sur la route départementale n°608 ;
- 11) Forêt communale : proposition d'assiette de coupes 2019 ;
- 12) Participation de la Commune d'AUREILHAN au fonds de soutien aux communes audoises ;
- 13) Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés ;
- 14) Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.



Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.